



Chantal Filion, directrice de la Culture et de la vie communautaire à Mascouche, Annie Mailloux, conseillère municipale, Maurice Beauséjour, président du jury, Renaud Thibault, président de la CCIM, Martin Dutou, animateur du gala, Guillaume Tremblay, maire de Mascouche, Vicky Marchand, directrice générale

## La CCIM fait revivre le Gala Coup de Cœur

Pénélope Clermont

Mardi 4 mars 2014

**La Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins a annoncé le retour du Gala Coup de cœur, qui sera présenté le 24 mai au Pavillon du Grand-Coteau à Mascouche. Récompensant principalement le milieu économique moulinois, la CCIM s'associera à la Ville de Mascouche afin de rendre hommage au volet communautaire de la municipalité.**

Cette association bouclera la boucle d'une initiative instaurée par l'ancienne Chambre de commerce de Mascouche avec la Ville de Mascouche, qui, en plus de

récompenser les entreprises mascouchoises, soulignait chaque année l'apport d'un volet communautaire. Alors qu'en 2012, on a valorisé le secteur sportif, le milieu culturel a été salué en 2013. Pour 2014, c'était au tour du secteur des loisirs d'être félicité, ce qu'a accepté de faire la CCIM.

Un geste qu'apprécie le maire de Mascouche, Guillaume Tremblay. «Le milieu communautaire est au cœur de la vie des Mascouchois. Il contribue à développer une identité positive et à maintenir le tissu social, déjà très fort, grâce au dynamisme de nos organismes communautaires et sociaux. Par ce gala, nous voulons les soutenir dans leur mission et aussi les remercier pour leur professionnalisme, leur dévouement et l'impact qu'ils ont sur nos familles», a-t-il dit en conférence de presse.

Rappelons toutefois que le milieu économique de toute la MRC Les Moulins sera lui aussi au cœur du gala animé par un DJ, Martin Dutou, sous une thématique urbaine. «Il est important de reconnaître et de féliciter les entreprises qui font une différence dans la communauté du côté tant économique que social. Nous nous devons de faire briller au grand jour les entrepreneurs qui travaillent si fort pour dynamiser notre région. C'est pour cette raison que nous jugeons qu'il est très important d'organiser le Gala Coup de Cœur encore une fois cette année», a pour sa part mentionné Renaud Thibault, président de la CCIM.

### Appel des candidatures

Les citoyens et organismes des loisirs de Mascouche et les entrepreneurs des Moulins sont ainsi invités à soumettre leur candidature avant le 4 avril en remplissant le formulaire en ligne, disponible sous l'onglet «Gala Coup de Cœur» au [www.ville.mascouche.qc.ca](http://www.ville.mascouche.qc.ca) ou au [www.ccimoulins.com](http://www.ccimoulins.com).

Notons que les candidats pourront soumettre leur dossier dans un maximum de deux catégories. Les détails des catégories en lice se trouvent sur le site Internet de la CCIM. Quant au jury, il sera

composé de Marc-André Plante, directeur général du Carrefour action municipale et famille, et de Louis Duval, ancien directeur des activités socioculturelles à Mascouche pendant 30 ans pour le volet communautaire. En ce qui a trait au volet économique, les jurés seront d'anciens présidents des chambres de commerce de Mascouche et de Terrebonne ainsi que des mentors du Mentorat des Moulins.